

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 mars 2025 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2025 03 17-01 - FINANCES – Crédit d'un budget
annexe « Réseau de chaleur »**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 01/03/2025
En exercice : 33	
Présents : 24	Affichage de la convocation : 05/03/2025
Pouvoirs : 7	
Votants : 31	Affichage du compte rendu : 20/03/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet. M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON M Joao DA ROCHA	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1412-2 et L.2221.2 ;
Vu l'instruction M4 Service Public local à caractère Industriel et Commercial « SPIC » ;

La commune a pour projet la création d'un réseau de chaleur « bois énergie » ou « géothermie ».

Compte-tenu de la revente de l'énergie « chaleur » produite par ce réseau, il s'avère indispensable, de créer un budget annexe « Réseau de chaleur » nomenclature M4 : service public local à caractère industriel et commercial, avec assujettissement à T.V.A., afin de facturer la redistribution énergétique au coût réel.

Le suivi budgétaire et comptable sera assuré en application de l'instruction comptable M4 SPIC

Le budget sera voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.
Les provisions seront semi-budgétaires.
Le budget est assujetti à la TVA pour les dépenses et recettes.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :
31 suffrages exprimés : 31 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés***

DÉCIDE de créer un budget annexe Réseau de chaleur de Vaugneray.

AUTORISE Monsieur le Maire à opérer les écritures d'ordre et budgétaires entre le budget général et le budget annexe, et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
21.03.2025
et de la publication en mairie le
21.03.2025
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



A handwritten signature in blue ink, reading "Jullien", written over the circular stamp.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2025 03 17-01- FINANCES- Création d'un budget
Objet de l'acte :
annexe "Réseau de chaleur"

.....

Date de décision: **17/03/2025**

Date de réception de l'accusé **21/03/2025**

de réception :

.....

Numéro de l'acte : **2025031701_01**

Identifiant unique de l'acte : **069-200047785-20250317-2025031701_01-DE**

.....

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **7 .1 .1**

Finances locales

Decisions budgétaires

Budgets et comptes

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....

Nom du fichier : **2025 03 17-01-FINANCES – Création d'un budget annexe Réseau de chaleur.pdf (99_DE-069-200047785-20250317-2025031701_01-DE-1-1_1.pdf)**